

## COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 27 janvier

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Roy, Séguin, Marin, Carter et Stearns.

1.—Soumis et lu un extrait des minutes de l'assemblée du Conseil, tenue lundi, le 7 décembre 1908, plaçant les kiosques publics ou privés pour cochers de place sous le contrôle de la Commission de Police.

Soumise et lue une requête de cochers de place demandant qu'il n'y ait qu'un kiosque à chaque poste, avec un ou des téléphones devant servir à tous les cochers licenciés de chacun de ces postes.

Soumise aussi une requête de M. Adolphe Bélanger, se plaignant de ce qu'il ne peut se servir de téléphone à son poste, bien qu'il consente à payer sa quote-part des dépenses.

Lesdites requêtes sont renvoyées au surintendant de Police.

2.—Soumise et lue une lettre de la "Children's Aid Society," demandant que des mesures soient prises afin d'obliger les propriétaires des appareils cinématographiques mécaniques à un sou à changer la nature de leurs représentations ou à fermer leurs établissements, et, aussi, à l'avenir, que de fréquentes inspections ou qu'une surveillance active de ces endroits d'amusements soient établies dans l'intérêt de la moralité publique.

Renvoyée au surintendant de Police.

3.—Soumise une note du docteur D.-A. Shirres, au montant de \$80, pour soins professionnels rendus au détective en chef Carpenter, atteint d'un coup de feu dans l'exercice de ses fonctions.

*Résolu:* Que ce compte, ainsi que celui du docteur Armstrong, au montant de \$150 dans le même cas, soient payés, ces deux comptes devant être payés à même le contingent.

4.—Soumise et lue une offre de services du "Canadian Detective Bureau."

Déposée aux archives.

4½.—Soumise une lettre de M. Phil. Desroches, offrant ses services comme tailleur du département.

Déposée sur le bureau.

5.—Soumise et lue une lettre de M. E.-W. Villeneuve au sujet de la remise d'une prétendue table de "stud poker," jetons, etc., saisis dans une boutique de barbier, en vertu d'un mandat émis par la Cour de Police, sur une accusation de tenir une maison de jeu.

Soumis et lu aussi le rapport de l'inspecteur Lamouche à ce sujet.

La Commission délibère, et il est

*Résolu:* De présenter au Conseil le rapport suivant:

"Attendu que la lettre de M. E.-W. Villeneuve relate des faits qui ne sont pas conformes à la vérité et qui sont d'une importance et d'une valeur minimes dans l'espèce;

"Considérant les explications données par l'inspecteur Lamouche qui assume toute la responsabilité de la remise de la table saisie, cette Commission ne peut l'exonérer d'avoir donné des instructions à l'effet de remettre cette table sans avoir, au préalable, consulté son officier supérieur ou obtenu la permission de la Cour avant de prendre action en cette affaire."

6.—A la demande de M. le président qui déclare qu'il n'y a pas de fonds disponibles pour l'exécution du contrat pour les pantalons d'hiver de constables, à \$6.75 la paire, il est

*Résolu:* De prendre de nouveau en considération la résolution adjugeant la fourniture des pantalons d'hiver de constables (No 1) à M. C.-E. Lamoureux à \$6.75 la paire.

*Résolu:* D'adjuger ledit contrat à M. C.-E. Lamoureux pour pantalons d'hiver de constables (No 2) à \$5.85 la paire, sa soumission étant la plus basse. (M. l'échevin Stearns dissident).

7.—Soumis un rapport favorable de M. Jos.-Art. Godin, architecte, *re* réparations au poste de patrouille No 5.

Au nom de la sous-commission nommée pour étudier cette question, M. l'échevin Roy rapporte verbalement que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la sous-commission;

Que cette sous-commission fait un rapport favorable à la Commission et recommande de payer l'entrepreneur;

## POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 27th of January.

Present: Ald. Proulx, chairman, Roy, Séguin, Marin, Carter and Stearns.

1.—Submitted and read an extract from the minutes of the City Council, special meeting, held on Monday, the 7th December 1908, placing public or private kiosks for hackmen, under the control of the Police Committee.

Submitted and read a petition from hackmen, asking that there be only one kiosk at each cabstand with one telephone or telephones for the use of all the licensed hackmen of each of these stands.

Submitted also, a petition from Mr. Adolphe Bélanger complaining that he cannot use the telephone at his stand, although willing to pay his share of the expenses.

Said petitions were

Referred to the superintendent of Police.

2.—Submitted and read a letter from "The Children's Aid Society" asking that steps be taken to oblige the proprietors of the penny-in-the-slot galleries either to change the character of their entertainments or to close their places; and also, that in future, frequent inspection or supervision of such places of amusement be undertaken in the interests of public morality.

Referred to the superintendent of Police.

3.—Submitted the account of Dr. D. A. Shirres, amounting to \$80 for professional services rendered to chief detective Carpenter, shot while on duty.

*Resolved:* That it be paid; also, that of Dr. Armstrong's amounting to \$150 in the same case, both accounts to be paid out of the appropriation for "Contingencies."

4.—Submitted and read an offer of services from The Canadian Detective Bureau.

Filed of record.

4½.—Submitted a letter from Mr. Phil. Desroches offering his services as tailor of the department.

Laid on the table.

5.—Submitted and read a letter from Mr. E. W. Villeneuve, concerning the remittance to owner of a supposed "stud poker" table, chips, etc., seized in a barber shop, by virtue of a warrant issued from the Police Court, on a charge of keeping a gambling house.

Submitted and read also, the report of inspector Lamouche thereon.

The Committee deliberated, and it was

*Resolved:* That the following report be made to the City Council:

"Whereas Mr. E. W. Villeneuve's letter announces facts that are not conformable to the truth and are of a minimum importance and value in this case;

"That in consideration of the explanations made by inspector Lamouche, in which he assumes the whole responsibility of returning the table seized, this Committee cannot exonerate him for giving instructions to have the same returned without first consulting his superior officer or obtaining permission from the Court to do so before acting in the matter."

6.—At the request of the chairman who stated that there was no money available to carry out the contract for constable's winter trousers at \$6.75 per pair, it was

*Resolved:* To reconsider the motion giving the contract for (No. 1) constables' winter trousers, to C. E. Lamoureux, at \$6.75 per pair.

*Resolved:* That said contract be given to C. E. Lamoureux for (No. 2) constables' winter trousers at \$5.85 per pair, he being the lowest tenderer. (Ald. Stearns dissenting.)

7.—Submitted a favorable report from Mr. Jos. Art. Godin, architect, *re* repairs to No. 5 Patrol Station.

On behalf of the sub-committee appointed in this matter, Ald. Roy reported verbally that the work had been done to the satisfaction of the sub-committee;